

à LILLE N° 1.02
à ROUBAIX N° 3.28
à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes...
Autres départements...

Le Numéro 5
Centimes
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal

Vendredi 9 Juin 1905

La Journée d'Hier

Dans sa séance du matin, la Chambre a continué la discussion sur la répression de la fraude des vins. Après-midi, la Chambre, après avoir voté l'ensemble de l'article 9 du projet de séparation, a repoussé divers amendements à l'article 10.

Le Sénat a adopté, à l'unanimité, un crédit de 20,000 francs pour les victimes des fusillades de Limoges. Il a ensuite abordé la discussion de l'assistance aux vieillards et infirmes.

La paix paraît imminente entre la Russie et le Japon. Le tsar a donné l'ordre aux navires russes qui se trouvent à Manille de rester dans ce port.

Les négociations relatives au Maroc ont commencé entre M. Rouvier et l'ambassadeur d'Allemagne.

La révolution qui vient d'éclater en Norvège, où le roi a été proclamé déchu, se déroule pacifiquement.

Un terrible drame de famille s'est déroulé à Lambarsart.

A Fêchain, par suite d'une fatale imprudence, un vieillard de 75 ans a tué son frère d'un coup de fusil.

A Hémin-Létard, un ouvrier mineur de 21 ans, s'est suicidé en se jetant dans un puits de plus de trois cents mètres de profondeur.

Sur la Pierre Noire

Aux Enters, près de la Porte d'Ivoire, gardant toutes les apparences de la vie Achille, Annibal, César, Louis XIV, Napoléon, assis sur un tertre vert, dans leurs attitudes d'antiquaire, s'entretenaient des événements du jour.

Un flot immense d'âmes pénètre incessamment dans l'Ébène. C'est le soir de la bataille de Moulken. On entend comme une houle la plainte du peuple innombrable des Morts.

CÉSAR. — Quel beau combat les vivants ont dû se livrer aujourd'hui. L'Hades regorge. Regardez, Achille; ces Scythes ne laissent-ils pas bien loin les tueries d'Ilion ?

ACHILLE. — Il est vrai, noble César. Nous n'étions que des chefs de bergers. Nous nous battions pour une femme, l'Argienne aux belles joues. Nous n'avions d'armes que la lance et le javelot. Mais la guerre a changé...

NAPOLÉON. — Vous n'y connaissez rien, vous tous. Il n'y a que moi ici qui sois au courant de la guerre moderne. De l'ère fondée.

LOUIS XIV. — Le poing sur la hanche. — On m'avait dit que c'était Turénne.

NAPOLÉON. — On vous flattait. Moi j'ai fait la guerre à ces Russes que la campagne d'hiver expédia en si grand nombre ici, depuis des semaines. Ils sont endurants et stupides : de bons soldats en un mot. Mais ils ne se déplaient pas assez vite. J'ai gagné toutes mes batailles avec les jambes de mes grenadiers. Ce qui explique les victoires des Japonais, c'est qu'ils ont de meilleures jambes que leurs ennemis.

MENIPPE. — Comme c'est simple la guerre !

LOUIS XIV. — Ils ont aussi plus de canons, Monsieur Bonaparte.

NAPOLÉON, furieux. — Oh ! ces Bourbons !

ANIBAL. — Des canons... N'est-ce point semblable à nos anciens béliers, César ? Avec eux je pris Sagonte.

ACHILLE. — Qui sont ces hommes dont on s'occupe tant ?

LOUIS XIV. — Un petit peuple barbare qui m'envoya une ambassade.

MENIPPE, le tirant par son point. — Tu te trompes. C'est le Siam. Ces Français ne sauront jamais la géographie.

APOLÉON. — Certes il y a eu ce soir une immense tuerie. Il faut nous renseigner. Je vais appeler une de ces ombres qui passent. Hé, là-bas !

Une ombre s'avance. Elle est vêtue d'un uniforme en lambeaux. Elle marche avec peine traînant dans ses bottes ouvertes ses pieds mutilés. De près, deux plaies béantes ouvrent sa face et son crâne. Sa cervelle se répand sur ses cheveux. Elle est effrayante.

NAPOLÉON, janséniste. — Qui es-tu, mon brave ?

L'OMBRE. — Je suis un officier russe, du régiment de Pottava, de l'armée de Linnévitch.

CHRONIQUE

La maîtresse de piano

Quel merveilleux talent a Eugénie, monsieur Rabe ! Un véritable, si je n'habituais, la province, je vous demanderais son professeur pour mes filles.

— Et j'aurais le regret de vous répondre, chère Madame, que ce merveilleux professeur ne professe plus...

— C'est fâcheux ! non pour votre fille qui joue à ravir et à désarmer Rayer lui-même, mais pour les autres élèves qui auraient pu profiter des leçons d'un pareil maître.

— Il aurait-il indiscret à vous demander son nom ?

— Mieux que cela, je vais vous conter son histoire, elle est curieuse, et, comme le docteur Markis a arrivé qu'à sept heures et demie, cela vous fera patienter en attendant le dîner.

On fit cercle autour du narrateur : Lorsqu'Eugénie quitta la pension, je cherchais un professeur capable de lui faire continuer ses études musicales déjà assez avancées.

— De chaudes recommandations, mon choix s'arrêta sur une jeune Anglaise « une merveille » me dit-on, et en tous points digne d'intérêt.

File du fameux pianiste Shirley, elle avait perdu sa mère et restait seule avec son père frappé de paralysie et cloué sur un fauteuil.

Imprévoyant comme tous les artistes, le musicien n'avait jamais songé aux mauvais jours et ses ressources s'étaient vite épuisées.

Mais, Jane, énergique et résolu, avait regardé la situation en face et, sans faiblir, avait accepté la lourde tâche de suffire à tout.

Jusqu'à alors, élevée dans le luxe et l'oïseté, suivant son père de place en place, de château en château, partout fêtée et adulée comme lui, elle n'avait connu d'autres fatigues que le Lawn-Tennis ou le Rallye-papier.

Elle rompit avec ses habitudes, se résigna à une existence de privations de toutes sortes, heureuse de consacrer sa vie à son cher souffrant dont elle était la consolation et la joie.

Elève de son père « sa meilleure élève ! » disait-il avec fierté, elle avait tous ses diplômes et chercha à utiliser son réel talent. Après bien des déceptions et des misères, elle était parvenue à se former une petite clientèle quand on me la présenta.

Elle entreprit l'éducation d'Eugénie et le résultat dépassa toutes ses espérances. Jusque-là ma fille avait tapoté avec plus ou moins de goût, comme toutes les pensionnaires, les leçons de miss Shirley furent une révélation.

Jamais, au reste, on ne vit maîtresse plus dévouée, ni élève plus attentive.

Cela dura deux ans, deux ans d'effort, de travail dans les façons de Jane... un embarras, une sorte d'inquiétude sur les progrès de son élève qui m'étonnaient d'autant plus que partout je recevais compliments sur compliments.

Un jour d'été, au-dessous de ma tâche, monsieur Rabe, me disait-elle souvent.

— Vous plaisantez, mon enfant, Eugénie ne saurait avoir un meilleur professeur.

— Vous croyez ?

— Je n'en suis pas sûr, l'est-elle général et si vous voulez augmenter le nombre de vos élèves...

— Oh ! non, Monsieur, répondait-elle en rougissant légèrement, je n'aurais pas le temps et puis tout le monde ne passerait pas comme vous sur mon infirmité...

— Dites-moi, Jane, quel qu'un vous a-t-il quitté pour ce motif ?

— Non, Monsieur...

— Alors pourquoi n'en avez-vous pas ? Cette infirmité à laquelle la jeune fille faisait allusion, était une myopie invraisemblable qui la rendait incapable, disait-elle, de jouer à première vue...

Mais, le morceau emporté par elle et déchiffré en son particulier, elle revenait deux jours après le possédant si bien que, sans avoir même besoin de le regarder, elle soulignait la moindre faussette note, le moindre soupçon oublié sans se tromper jamais.

Un jour, Eugénie, capricieuse comme un enfant gâté, imagina de bouleverser tout le salon. Sous prétexte que le piano en coin était plus à la mode, on boucloua mon pauvre Pleyel qui n'en pouvait mais, et, sans respect pour sa vieillotte, on le promena de place en place à la recherche d'une position favorable.

Nous venions à peine de le planter triomphalement dans une encoignure, lorsqu'un coup de sonnette annonça miss Shirley.

CHRONIQUE

La maîtresse de piano

Quel merveilleux talent a Eugénie, monsieur Rabe ! Un véritable, si je n'habituais, la province, je vous demanderais son professeur pour mes filles.

— Et j'aurais le regret de vous répondre, chère Madame, que ce merveilleux professeur ne professe plus...

— C'est fâcheux ! non pour votre fille qui joue à ravir et à désarmer Rayer lui-même, mais pour les autres élèves qui auraient pu profiter des leçons d'un pareil maître.

— Il aurait-il indiscret à vous demander son nom ?

— Mieux que cela, je vais vous conter son histoire, elle est curieuse, et, comme le docteur Markis a arrivé qu'à sept heures et demie, cela vous fera patienter en attendant le dîner.

On fit cercle autour du narrateur : Lorsqu'Eugénie quitta la pension, je cherchais un professeur capable de lui faire continuer ses études musicales déjà assez avancées.

— De chaudes recommandations, mon choix s'arrêta sur une jeune Anglaise « une merveille » me dit-on, et en tous points digne d'intérêt.

File du fameux pianiste Shirley, elle avait perdu sa mère et restait seule avec son père frappé de paralysie et cloué sur un fauteuil.

Imprévoyant comme tous les artistes, le musicien n'avait jamais songé aux mauvais jours et ses ressources s'étaient vite épuisées.

Mais, Jane, énergique et résolu, avait regardé la situation en face et, sans faiblir, avait accepté la lourde tâche de suffire à tout.

Jusqu'à alors, élevée dans le luxe et l'oïseté, suivant son père de place en place, de château en château, partout fêtée et adulée comme lui, elle n'avait connu d'autres fatigues que le Lawn-Tennis ou le Rallye-papier.

Elle rompit avec ses habitudes, se résigna à une existence de privations de toutes sortes, heureuse de consacrer sa vie à son cher souffrant dont elle était la consolation et la joie.

Elève de son père « sa meilleure élève ! » disait-il avec fierté, elle avait tous ses diplômes et chercha à utiliser son réel talent. Après bien des déceptions et des misères, elle était parvenue à se former une petite clientèle quand on me la présenta.

Elle entreprit l'éducation d'Eugénie et le résultat dépassa toutes ses espérances. Jusque-là ma fille avait tapoté avec plus ou moins de goût, comme toutes les pensionnaires, les leçons de miss Shirley furent une révélation.

Jamais, au reste, on ne vit maîtresse plus dévouée, ni élève plus attentive.

Cela dura deux ans, deux ans d'effort, de travail dans les façons de Jane... un embarras, une sorte d'inquiétude sur les progrès de son élève qui m'étonnaient d'autant plus que partout je recevais compliments sur compliments.

Un jour d'été, au-dessous de ma tâche, monsieur Rabe, me disait-elle souvent.

— Vous plaisantez, mon enfant, Eugénie ne saurait avoir un meilleur professeur.

— Vous croyez ?

— Je n'en suis pas sûr, l'est-elle général et si vous voulez augmenter le nombre de vos élèves...

— Oh ! non, Monsieur, répondait-elle en rougissant légèrement, je n'aurais pas le temps et puis tout le monde ne passerait pas comme vous sur mon infirmité...

— Dites-moi, Jane, quel qu'un vous a-t-il quitté pour ce motif ?

— Non, Monsieur...

— Alors pourquoi n'en avez-vous pas ? Cette infirmité à laquelle la jeune fille faisait allusion, était une myopie invraisemblable qui la rendait incapable, disait-elle, de jouer à première vue...

Mais, le morceau emporté par elle et déchiffré en son particulier, elle revenait deux jours après le possédant si bien que, sans avoir même besoin de le regarder, elle soulignait la moindre faussette note, le moindre soupçon oublié sans se tromper jamais.

Un jour, Eugénie, capricieuse comme un enfant gâté, imagina de bouleverser tout le salon. Sous prétexte que le piano en coin était plus à la mode, on boucloua mon pauvre Pleyel qui n'en pouvait mais, et, sans respect pour sa vieillotte, on le promena de place en place à la recherche d'une position favorable.

Nous venions à peine de le planter triomphalement dans une encoignure, lorsqu'un coup de sonnette annonça miss Shirley.

CHRONIQUE

La maîtresse de piano

Quel merveilleux talent a Eugénie, monsieur Rabe ! Un véritable, si je n'habituais, la province, je vous demanderais son professeur pour mes filles.

— Et j'aurais le regret de vous répondre, chère Madame, que ce merveilleux professeur ne professe plus...

— C'est fâcheux ! non pour votre fille qui joue à ravir et à désarmer Rayer lui-même, mais pour les autres élèves qui auraient pu profiter des leçons d'un pareil maître.

— Il aurait-il indiscret à vous demander son nom ?

— Mieux que cela, je vais vous conter son histoire, elle est curieuse, et, comme le docteur Markis a arrivé qu'à sept heures et demie, cela vous fera patienter en attendant le dîner.

On fit cercle autour du narrateur : Lorsqu'Eugénie quitta la pension, je cherchais un professeur capable de lui faire continuer ses études musicales déjà assez avancées.

— De chaudes recommandations, mon choix s'arrêta sur une jeune Anglaise « une merveille » me dit-on, et en tous points digne d'intérêt.

File du fameux pianiste Shirley, elle avait perdu sa mère et restait seule avec son père frappé de paralysie et cloué sur un fauteuil.

Imprévoyant comme tous les artistes, le musicien n'avait jamais songé aux mauvais jours et ses ressources s'étaient vite épuisées.

Mais, Jane, énergique et résolu, avait regardé la situation en face et, sans faiblir, avait accepté la lourde tâche de suffire à tout.

Jusqu'à alors, élevée dans le luxe et l'oïseté, suivant son père de place en place, de château en château, partout fêtée et adulée comme lui, elle n'avait connu d'autres fatigues que le Lawn-Tennis ou le Rallye-papier.

Elle rompit avec ses habitudes, se résigna à une existence de privations de toutes sortes, heureuse de consacrer sa vie à son cher souffrant dont elle était la consolation et la joie.

Elève de son père « sa meilleure élève ! » disait-il avec fierté, elle avait tous ses diplômes et chercha à utiliser son réel talent. Après bien des déceptions et des misères, elle était parvenue à se former une petite clientèle quand on me la présenta.

Elle entreprit l'éducation d'Eugénie et le résultat dépassa toutes ses espérances. Jusque-là ma fille avait tapoté avec plus ou moins de goût, comme toutes les pensionnaires, les leçons de miss Shirley furent une révélation.

Jamais, au reste, on ne vit maîtresse plus dévouée, ni élève plus attentive.

Cela dura deux ans, deux ans d'effort, de travail dans les façons de Jane... un embarras, une sorte d'inquiétude sur les progrès de son élève qui m'étonnaient d'autant plus que partout je recevais compliments sur compliments.

Un jour d'été, au-dessous de ma tâche, monsieur Rabe, me disait-elle souvent.

— Vous plaisantez, mon enfant, Eugénie ne saurait avoir un meilleur professeur.

— Vous croyez ?

— Je n'en suis pas sûr, l'est-elle général et si vous voulez augmenter le nombre de vos élèves...

— Oh ! non, Monsieur, répondait-elle en rougissant légèrement, je n'aurais pas le temps et puis tout le monde ne passerait pas comme vous sur mon infirmité...

— Dites-moi, Jane, quel qu'un vous a-t-il quitté pour ce motif ?

— Non, Monsieur...

— Alors pourquoi n'en avez-vous pas ? Cette infirmité à laquelle la jeune fille faisait allusion, était une myopie invraisemblable qui la rendait incapable, disait-elle, de jouer à première vue...

Mais, le morceau emporté par elle et déchiffré en son particulier, elle revenait deux jours après le possédant si bien que, sans avoir même besoin de le regarder, elle soulignait la moindre faussette note, le moindre soupçon oublié sans se tromper jamais.

Un jour, Eugénie, capricieuse comme un enfant gâté, imagina de bouleverser tout le salon. Sous prétexte que le piano en coin était plus à la mode, on boucloua mon pauvre Pleyel qui n'en pouvait mais, et, sans respect pour sa vieillotte, on le promena de place en place à la recherche d'une position favorable.

Nous venions à peine de le planter triomphalement dans une encoignure, lorsqu'un coup de sonnette annonça miss Shirley.

NOS DÉPÊCHES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 8 juin. — La Chambre a continué ce matin la discussion du projet concernant la fraude sur les vins et le régime des spiritueux.

M. COLIN demanda à la Chambre de voter le contre-projet de M. Doumergue, le texte proposé par le gouvernement étant insuffisant pour conjurer la crise de la viticulture. Le seul remède efficace, c'est la suppression du sucrage.

M. AUGÉ parla dans le même sens : on fabrique actuellement des vins artificiels en faisant fermenter de l'eau sucrée sur des marcs et lies épuisés. A l'analyse, on y a trouvé des traces d'acides sulfurique, phosphorique, chlorhydrique, etc. Pour faire de l'extrait sec, on a employé des tomates, des betteraves, du sulfate de soude, de la glycérine, etc. Ce sont là des procédés de la santé publique. Le Midi, qui a constitué son vignoble au prix de tant d'effort pendant ces vingt dernières années, mérite qu'on protège aujourd'hui contre la fraude ses récoltes.

On ne peut même pas vendre les vins, car il est impossible de faire concurrence à l'alcool d'industrie dont la fabrication a pris des proportions colossales.

La Chambre décide de continuer cette discussion demain matin.

SEANCE DE L'APRES-MIDI
La séance s'ouvre à 2 heures 20, sous la présidence de M. Doumer.

LA SÉPARATION des Eglises et de l'Etat

On reprend la discussion du projet de séparation. Il y a plusieurs amendements tendant à ajouter à l'article 9 des paragraphes additionnels.

Le premier est de M. Joseph Brisson et est ainsi conçu : « Dans le cas où, pour une même fonction, un ministre des cultes recevrait de l'Etat, des départements et de la commune, le calcul de la pension serait basé sur la somme des traitements ».

Par 323 voix contre 231, l'amendement Brisson est repoussé.

Le deuxième amendement est de M. CHAUVIN et est ainsi conçu : « Les demandes de pensions devront être, à peine de forclusion, formées dans le délai d'un an, à dater de la promulgation de la présente loi ».

Vote de l'article 9

L'ensemble de l'article 9 est adopté. Les Edifices des Cultes. LE TEXTE DE L'ARTICLE 9. L'article 10 est mis en discussion.

Il est ainsi conçu : « Les édifices antérieurs au Concordat, servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres, cathédrales, églises, chapelles de secours, temples, synagogues, archevêchés, évêchés, presbytères, séminaires, ainsi que lieux de cultes, établissements immobiliers et les projets mobiliers qui les garnissent au moment où lesdits édifices ont été mis à la disposition des cultes, sont et demeurent propriétés de l'Etat, des départements et des communes, qui devront en laisser la jouissance gratuite, pendant deux années à partir de la promulgation de la présente loi, aux établissements ecclésiastiques, puis aux associations formées pour l'exercice du culte dans les anciennes circonscriptions des établissements ecclésiastiques supprimés ».

Les édifices antérieurs et les communes seront soumis à la même obligation en ce qui concerne les édifices postérieurs au Concordat dont ils seraient propriétaires et compris les facultés de théologie protestante ».

Les Amendements

Le premier amendement à cet article est de M. ALLARD. Il a pour objet de substituer aux articles 10 à 13 un texte qui édicte simplement : « Les édifices servant à l'exercice des cultes ou au logement de leurs ministres sont et demeurent propriétés de l'Etat, du département ou des communes qui en disposent librement ».

Ces édifices pourront être loués à une ou plusieurs associations cultuelles ou autre à charge pour elle de l'entretenir et des grosses réparations ».

M. LASIES reproche aux socialistes d'avoir refusé de soumettre au referendum la question de la Séparation.

ALLARD ET SEMBAT. — Nous sommes partisans du referendum.

M. LASIES. — Pas quand il vous gêne. L'orateur consulte à ses contradicteurs de consulter les listes de pétitions contre la Séparation adressées à la Chambre.

BOUVIER. — On fait voter les morts. CONSTANS. — Des ouvriers ont voté parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement.

FOURNIER. — Dans une commune de Gard, il y a plus de signatures que d'électeurs.

M. LASIES. — C'est dans les communes rurales et socialistes que les signatures contre la séparation ont été le plus nombreuses.

Il termine en déposant une motion ainsi conçue : « L'article 10 est réservé jusqu'à ce que les conseils municipaux se soient prononcés, pour indiquer si oui ou non ils veulent que les édifices du culte soient mis à la disposition des associations cultuelles ».

La motion est rejetée par 332 voix contre 223.

L'amendement Allard est repoussé par 475 voix contre 98.

Amendement de M. Danette

UN INCIDENT DOUMER-BOYER
M. DANSETTE présente un autre amendement portant que les édifices du culte et des dépendances sont transférés en toute

Choses du Jour

LA CHUTE D'UN TRÔNE

Le mariage d'un prince et d'une princesse d'Union personnelle, qui liait la Suède et de prior Oscar II de se retirer.

Cela s'est passé dans le plus grand calme et, quoique ce détail puisse étonner des Lapons comme nous, a pas fait courir la moindre goutte de sang.

Le petit-fils de Bernadotte a été congédié du plus simplement du monde : — et les bassesses et les trahisons de son grand-père qui s'écartait d'être « un parvenu » dans le Gotha, pas plus que les mariages princiers d'Oscar II et du monarque sortant lui-même ne sont capables de provoquer, en faveur de la dynastie de « petites gens » qui dégringole, la moindre protestation des rois « bien nés » à la mode de l'Europe.

On sait que la Suède et la Norvège jouissaient, si l'on peut dire, du même souverain et du même ministre des Affaires étrangères, — et que dans le cours de ce lien, les deux nations vivaient quasi indépendantes.

Cependant c'était encore trop pour deux peuples aussi profondément différents : — l'un : la Suède à tendances aristocratiques, féodales et guerrières ; — l'autre, la Norvège, libérale, démocratique et pacifique.

Déjà en 1809, la tranquille Norvège avait demandé la séparation des services consulaires des deux pays, et son cabinet libéral Steen-Blich était tombé devant le veto royal. Le rattachement ne fut que provisoire et la rupture apparut à tous comme imminente.

C'est chose faite aujourd'hui. Mais déjà la presse autoprofane conservatrice insinue que le Storting, ou Parlement norvégien, n'a brusqué les choses que pour enlaver les progrès des républicains et socialistes dans le pays. On prête même à M. Michelsen, premier ministre et au président Berner, l'intention d'offrir le trône à un neveu du roi Oscar.

En supposant que cette prévision se réalise, on peut, dès à présent, affirmer que l'expérience sera courte. Le suffrage universel appliqué depuis 1900 en Norvège a déjà fait ses preuves, et les populations scandinaves ont montré qu'elles ne voulaient plus tolérer même le plus débonnaire et le plus roturier des rois constitutionnels, en un mot, qu'elles étaient mûres pour une Démocratie.

Nous saluons dans la révolution pacifique d'hier la République de demain.

Maurice MONIER.

Rivalité

L'Amérique est célèbre par ses milliardaires. Les rois du dollar ont une renommée internationale. Mais ils ne sont pas les seuls monarches du pays. Les Etats-Unis aiment à détenir des records. C'est pourquoi ils se glorifient de posséder aussi le roi des voleurs, Jimmy Hope, le plus grand cambrioleur de banques connu, qui vient de mourir à New-York à l'âge de soixante-neuf ans.

Il avait à son actif une série de vols sensationnels comme celui de 7,500,000 francs de la Benevolent Savings Institution, à l'occasion duquel il échappa aux poursuites, tout simplement en résultant la somme de plus de 500,000 francs n'étaient pour lui que menus larcins. En 1878, avec sa bande, il déroba pour 15 millions de valeurs à la Manhattan Savings Institution.

Il était le point seul et assuré à ses collaborateurs une honnête participation aux bénéfices. Mais naturellement, il se réservait toujours la part du lion. C'est pourquoi il lui est passé par les mains plus de cinq millions à ce qu'on affirme. Néanmoins il est mort relativement pauvre. C'était une cigale et, bien qu'il eût passé en prison plusieurs années, il n'avait pas su faire d'économies. Il dépensait l'argent sans compter, comme il avait gagné. Devenu vieux, il s'était d'ailleurs amendé à la surprise générale. D'où le dénuement de ces derniers jours.

Comme il serait curieux de mettre un jour aux prises deux lions libérés, moi-même, nos deux ours avec un prince des dollars, pour voir lequel remporterait le plus gros magot.

CHRONIQUE

La maîtresse de piano

Quel merveilleux talent a Eugénie, monsieur Rabe ! Un véritable, si je n'habituais, la province, je vous demanderais son professeur pour mes filles.

— Et j'aurais le regret de vous répondre, chère Madame, que ce merveilleux professeur ne professe plus...

— C'est fâche